sion d'initiative. Cette décision ne préjuge en rien l'opinion de la Commission sur le fond du projet, mais elle permettra au Sénat de nommer une grande commission qui étudiera le problème et comprendra des spécialistes.

LA SÉANCE

On remarque dans les tribunes un certain nombre de magistrats venus pour assister à la discussion de la réforme des frais de justice. M. Brisson, s'asseyant à sa place de président, jette un coup d'œil dans la tribune des députés avec son secrétaire qui prend des notes.

La séance est ouverte à 2 h. 5, sous la présidence de M. Le Royer, président.

M. le Président annonce au Sénat la mort de M. Du Cazaunous, sénateur des Landes et se fait l'interprète des sentiments de regrets de l'assemblée.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget.

L'article 6 de la loi de finances (tramways et chemins de fer d'intérêt local) est adopté.

M. Edouard Millaud fait un rapport sur le projet relatif aux primes de la marine marchande.

La discussion en aura lieu dans la prochaine séance.

Le Sénat aborde la discussion relative aux frais de justice.

Les frais de justice

M. Trarieux, rapporteur. — Il est peut-être mieux vaut commettre un projet sous vrai caractère et faire une loi spéciale.

Le projet de la Chambre n'est pas absolument idéal qu'on aurait pu se faire de la réforme. Néanmoins, telle qu'elle est, la loi accomplit une réforme importante.

L'orateur expose les motifs des modifications apportées au projet de la Chambre.

Nous avons réduit à 16.332.50 le dégrèvement que la Chambre avait porté à 18.752.50.

La commission n'a d'autre but que la présidence d'avoir fait une loi parfaite et elle prête à étudier toutes le améliorations qui lui seront proposées.

M. Monis ne nie pas les améliorations apportées à la réforme par la commission, mais ce qu'il était nécessaire de viser c'était la réforme des frais d'exploitation encore plus ruineux pour les justiciables que les frais de la justice. C'est pourquoi nous voulons les frais d'huissier, de saisie, de séquestre, de vente que doit porter la réforme.

Celui d'huissier ne doit pas être libéral, elle doit être humaine et sociale et porter sur son fonctionnaire le mets de paix et de conciliation. (Applaudissements).

M. Loubet, président de la commission estime que la réforme proposée par M. Monis est intéressante et très abordée que le jour où l'état de nos finances permettra d'abandonner toutes les ressources qui pour rapport des timbres et de l'enregistrement. S'attache ensuite à démontrer les avantages du projet de la commission.

M. Lacombe dit que l'esprit de la nouvelle loi ne peut être rejeté par personne, la difficulté ne porte que sur la question de savoir par qui on remplacera le dégrèvement projeté.

M. Régismanset accepte également le projet avec quelques modifications de détails.

Le Sénat décide de passer à la discussion des articles.

L'article 4, numéro 1 du projet est adopté. (Suppression des droits de greffe).

Sur l'article 5 M. Dupuy, demande l'enregistrement gratuit des actes d'avoué à avoué.

L'amendement, combattu par M. Trarieux est repoussé.

Le Sénat adopte l'article 5 qui dispense ces mêmes actes de la formalité du timbre mais il y ajoute un amendement de M. Monier accepté par le gouvernement qui réduit de un tiers le droit d'enregistrement des actes d'avoué à avoué.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 6 heures 40.

MORT D'UN SÉNATEUR

Mont-de-Marsan, 18 janvier. — M. de Cès-Caupenne, sénateur des Landes, président du Conseil général est mort.

Un emprunt parisien

Paris, 18 janvier. — Le Conseil municipal a discuté un emprunt de cent vingt millions pour de grands travaux à exécuter. Il a décidé que l'émission serait faite à l'obligation municipale.

La Phtisie au Hâvre

Le Hâvre, 18 janvier. — La commission consultative du bureau d'hygiène vient de publier le chiffre des décès occasionnés par la phtisie pulmonaire suivant une progression inquiétante et décidé qu'un inspecteur de santé informerait gratuitement au domicile de chaque personne décédée et proposerait à la famille de faire, dans la chambre du serait revenue la nécessité des fumigations en même temps, que l'on transporterait à l'étuve de désinfection les vêtements et la literie.

LES CHEMINS DE FER PORTUGAIS

Paris, 18 janvier. — Les actionnaires de la Compagnie des chemins de fer portugais viennent d'élire un nouveau conseil d'administration dans lequel six places sont réservées aux représentants des souscripteurs et des banques étrangères qui ont ouvert leurs guichets à l'émission.

Les statuts seront réformés et il sera dressé un inventaire général de la Société.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

LES MISÈRES DU THÉATRE. — Toulon, 18 janvier. — M. Dejean, basse du Grand-Théâtre de Toulon, obligé de résilier son engagement et se trouvant sans emploi, avait pris le parti de se noyer ce soir à cinq heures en avalant du café dans lequel il avait fait dissoudre des allumettes ainsi que diverses autres drogues : sesant, teinture d'iode, etc. Des voisins, accourus, l'ont trouvé en proie à atroces souffrances. Son état est très grave.

VICTIME DU DEVOIR PROFESSIONNEL. — Sétif, 18 janvier. — M. Théophile Barrière, médecin de colonisation à Saint-Cloud, près d'Oran, est mort hier, victime de son dévouement. Il avait, le 5 janvier dernier, pratiqué avec succès la trachéotomie sur un enfant diphtérique ; pendant l'opération, un jet de sang avait inondé le visage du médecin. Mais appelé d'urgence auprès d'un autre malade, le docteur Barrière avait négligé de prendre sur le champ les précautions qu'est nécessitée l'accident ; et ce fut ainsi qu'il contracta les germes de la diphtérie. La terrible maladie fit de rapides progrès ; un confrère du docteur Barrière pratiqua en vain l'opération et le mort survint dans la nuit du 17 janvier.

Théophile Barrière laisse d'unanimes regrets au sein de la population parmi laquelle il vivait depuis dix années.

MARIAGE INFIDÈLE. — Le Hâvre, 18 janvier. — M. A..., négociant au Hâvre et agent de la Compagnie de navigation Hâvre-Paris, est en faillite avec somme importante disparue dans sa caisse.

IMMENSE INCENDIE. — Liverpool, 18 janvier. — Une maison de sept étages, qui renfermait 4.000 balles de coton vient d'être détruite par le feu. Les dégâts sont évalués à 50.000 livres sterling.

Nouvelles Étrangères

LA MORT DU KHÉDIVE

Alexandrie, 18 janvier. — Il court des bruits très graves sur la mort du Khédive. Les indigènes et avec eux presque tous les Européens disent qu'on a empêchement le Khédive de vivre, et, en ce qui concerne, la conduite de ses médecins particuliers, tout porte à croire que quelque chose d'anormal vient de se passer.

Or, qui avait intérêt à la disparition du khédive ? Qui sait si l'Angleterre n'était pas plus satisfaite du gouvernement de Abbas-Hilmi que le pays dans la personne d'un jeune homme inexpérimenté ?

N'était-ce pas là une question capitale de premier ordre pour écarter toute question d'évacuation ?

Les corps de guerre

Il est permis d'annoncer que les défenses fixe de nos cinq ports de guerre sont complétement organisées.

L'ensemble des lignes de défense comprend : 450 torpilles de fond chargées au total de 245 mille kilogrammes de coton poudre, 257 torpilles vigilantes 1.882 kilomètres de conducteurs électriques et 46 projecteurs photo-électriques indispensables pour la recherche des torpilles et obstacles de forcer une passe pendant la nuit.

Quant à la défense mobile du littoral, elle comprend 139 torpilles armés de 35 lampes porte torpilles et 234 tubes lances-torpilles.

Vingt-neuf postes de stationnement de torpilleurs répartis sur les côtes de France, de Corse, d'Algérie et de Tunisie, ont le matériel nécessaire pour remplir efficacement leur mission.

Enfin, le matériel de haute mer (flotte de combat) donne pour 103 navires 206 tubes lance-torpilles, 160 canons porte-torpilles et 305 projecteurs.

UN DISPARU

L'ex-général d'Andlau

L'ex-général d'Andlau, mêlé de la façon que l'on sait, en 1887, à la très malheureuse affaire Carnot, vient de mourir dans un coin de l'Amérique du Sud, où il s'était réfugié après sa fuite de France.

Cet homme, qui a fini si mal, avait eu, jusqu'au moment de l'affaire Carnot, une carrière non seulement honorable, mais très brillante. C'était un soldat valeureux, en même temps qu'un officier instruit et un écrivain militaire des plus distingués.

Sorti de Saint-Cyr le deuxième de sa promotion, il était entré dans le corps d'état-major où il servit, dès le début, conquis une juste notoriété. Il fit avec éclat la campagne de Crimée, se distingua à l'affaire du Mamelon-Vert et reçut le grade de la Légion d'honneur à l'assaut de Malakoff. Il fit également la campagne d'Italie, à la suite de laquelle il prit les fonctions d'attaché militaire à Vienne.

Pendant la guerre

Le rôle joué par M. d'Andlau en 1870, pendant la guerre contre l'Allemagne a été particulièrement remarquable. Colonel depuis un an, il était attaché à l'état-major général de l'armée du Rhin comme chef de la section des opérations militaires.

Il était 10, au premier rang, pour bien voir les batailles de Wissembourg, et le 16 au soir, il était, le premier, de la Bazaine, qui, le prit en convaincre de la trahison que Bazaine méditait, et lorsque l'ex-maréchal livra à Tenneuil son armée et la place de Metz, il s'en alla, accompagné de l'Allemagne, bien décidé à saisir la première occasion pour parler, pour dire ce qu'il avait vu, pour démasquer le traître.

Interné à Hambourg, ce fut de cette ville qu'il écrivit à un de ses amis, le 27 novembre 1870, une lettre intime qu'une indiscrétion fit publier dans les journaux et qui produisit la plus vive sensation. M. d'Andlau y rappelait avec une profonde indignation la trahison du commandant en chef de l'armée du Rhin et les inutiles efforts faits par un certain nombre d'officiers supérieurs clairvoyants pour sortir de l'impasse dans laquelle on avait jeté l'armée qui était alors le suprême espoir de la France.

Après la paix, il rentra à Paris, où il est mis au disponibilité. C'est alors qu'il publie un beau livre : « Metz, campagne et négociations, par un officier supérieur de l'armée du Rhin. » Ce livre, paru au commencement de 1872, eut un succès prodigieux ; il atteint vite 7 éditions et fut immédiatement Bazaine de trahison ; les faits qu'il citait étaient tellement précis que le gouvernement, poussé par l'opinion publique, se décida à faire à M. d'Andlau un procès à l'ex-commandant de l'armée du Rhin.

Le procès eut lieu à la fin de 1873 et se termina, comme l'on sait par la condamnation à mort du traître. Cité comme témoin, M. d'Andlau, attaqué par Me Lachaud, le défenseur de Bazaine, au sujet de sa lettre du 27 novembre 1870, fit cette réponse foudroyante :

« Oui, monsieur, je l'ai écrite au moment même où je venais d'être forcé en Allemagne, où je venais de voir livrer aux Prussiens nos armes, nos canons, nos drapeaux.

En 1879, M. d'Andlau fut promu général de brigade.

Soldat et politicien

Mais déjà la politique, dans tout ce qu'elle a de plus mauvais, s'était emparée de ce brave soldat.

Le département de l'Oise, en 1876, l'avait envoyé au Sénat où il resta jusqu'au moment de sa fuite, c'est-à-dire pendant douze ans.

Sans fortune, très besogneux, et joueur effréné, le malheureux, pour se créer des ressources, se livra à des spéculations politiques, à des compromissions financières qui finirent par le tuer.

On sait de quelle façon il fut mêlé au scandale des décorations, en octobre 1887. Craignant d'être mis en état d'arrestation, il prit la fuite et se réfugia dans l'Amérique du Sud.

C'est là qu'il vient de mourir à l'âge de 68 ans — il était né à Nancy le 1er janvier 1824 — seul, ignoré, après avoir été privé de son grade, de ses décorations et de son siège à la Chambre haute.

N'est-ce pas là une coïncidence bien curieuse ? Bazaine, le traître, est mort misérablement à l'étranger ; son accusateur, celui qui a été la cause première et l'agent le plus actif de sa condamnation, meurt de même, aussi misérable, loin du sol natal.

Il est juste d'ajouter que le premier, même mort, ne peut inspirer que la haine, mais aussi que le crime du second n'est pas comparable à celui de Bazaine. Le sort du général d'Andlau ne peut inspirer que la pitié.

LA BELGIQUE

LA RÉVISION

Bruxelles, 18 janvier. — L'ordre du jour de la Chambre pour demain porte : Revision des articles 47, 53 et 56 de la Constitution.

Le rapport sur le budget du commerce sera également discuté, ce qui retardera forcément la discussion de la révision.

Un bigame à l'Amérique

Bruxelles, 17 janvier. — M. X..., un négociant très estimé d'un de nos faubourgs, avait fait dernièrement, par hasard, la connaissance d'un Français se donnant pour électricien et qui se faisait appeler N... M. X..., charmé des façons distinguées de son nouvel ami lui donna l'entrée de sa maison ; la liaison devint bientôt très intime. L'honorable négociant se dépensait en amabilités de toutes sortes envers son hôte. C'est un bon parti, pensait-il, justement il avait une fille à marier.

De la politesse on en vint aux propositions sérieuses. M. N... un beau jour, demanda la main de Mlle X..., une charmante jeune fille de 20 ans. Très rapidement, sans longues réflexions, le mariage fut décidé. M. N... produisit toutes les pièces nécessaires et la cérémonie religieuse eut lieu en commençant faubourg. Après le repas traditionnel, les nouveaux mariés devaient naturellement passer leur lune de miel à l'étranger. Ils choisirent une ville du Midi de la France, où M. N... n'était pas inconnu.

Les voyages continent. Le nouveau marié, après un assez long séjour en Belgique, à la tête de sa femme, se rendit compte n'était plus rempli de louis d'or. Il s'adressa donc à son beau-père pour lui emprunter 3.000 fr. à titre d'acompte sur dot. M. X... charmé d'avoir un gendre si aimable, un gentleman, un homme d'électricité, ne se fit pas prier : il débourse avec bonne grâce la somme demandée. La couple heureux prit le train de France. La jeune mariée se promettait mille délicieuses, mille distractions. M. X... se félicitait de l'union de sa fille et attendait avec impatience de bonnes nouvelles des époux.

Les premières étapes du voyage furent très agréables ; Paris était une ville ravissante, les manières françaises très attrayantes. Quelle ne fut pas la surprise de M. X... lorsqu'il reçut de sa fille une lettre annonçant que son mari l'avait abandonnée dans une ville du Midi.

L'abandon ne pouvait être qu'un demi mal ; mais ce qui consternait plus profondément la situation c'est que N... n'était qu'un vulgaire filou, — s'appelant R... de son vrai nom. (Il avait présenté de faux papiers pour convoler avec Mlle X...) et il était de plus marié de trois enfants ! Il était devenu bigame simplement pour toucher les 3000 fr. de M. X...

L'abus, dans la bonne voie, qui était allé rejoindre sa première femme et ses enfants.

M. X... s'est hâté d'envoyer de l'argent à la malheureuse abandonnée, afin de lui permettre de revenir en Belgique.

Dernière Heure

Service téléphonique de l'Agence Havas.

LA CENSURE DRAMATIQUE

Paris, 19 janvier. — La discussion sur la censure dramatique se continuera aujourd'hui à la Chambre.

M. Hémon doit achever le discours commencé hier soir pour réclamer le maintien de la censure.

M. Antonin Proust, auteur de la proposition de suppression qui ne se rallie pas au texte de la Commission, défendra sa proposition.

M. Guillemet rapporteur soutiendra le projet de la Commission tendant à la suppression provisoire.

Enfin le ministre des Beaux-Arts fera connaître l'avis du gouvernement.

On ne sait encore quelle résolution adoptera la majorité républicaine.

Par contre la droite royal ste, nous l'avons déjà dit, votera pour le maintien de la censure.

L'INFLUENZA

A SAINT-OMER

L'influenza paraît faire ses ravages à Saint-Omer, surtout chez les personnes âgées ; depuis dimanche soir, sur une population de 20.000 habitants on compte huit décès. Nous ne discutons pas ces nouvelles, nous les attribuons à l'influenza, mais leurs causes peuvent bien être attribuées aux suites de cette maladie.

EN AUTRICHE

Vienne, 18 janvier. — L'archiduc Charles Salvator est mort des suites de l'influenza compliquée d'une pneumonie.

La Mouvement gréviste

Grève de verriers

Paris, 18 janvier. — A la suite d'un difficulté avec le directeur, des ouvriers syndiqués de la verrerie de Labégude se sont réunis en assemblée générale et ont décidé à l'unanimité de se mettre en grève le 20 janvier.

Les Cochers de l'Urbaine à Paris

Paris, 18 janvier. — A la réunion quotidienne de la Bourse du Travail, les cochers de l'Urbaine ont reçu d'une lettre du directeur de l'*Urbaine* qui donnerait satisfaction à certaines de leurs revendications mais reconnaissant la moyenne de quinze jours.

Trouvant les concessions insuffisantes, les cochers ont décidé la continuation de la grève.

Chronique du Sport

La fête de l'académie d'armes

Un grand assaut organisé par l'Académie d'armes du Nord, aura lieu le dimanche 21 février, dans la salle des fêtes de la société philanthropique, rue de Fives. Le général Militaire, à Lille, dont l'inauguration est fixée au 24 courant.

M. Hippolyte Verly, membre honoraire de l'Académie d'armes du Nord et foyen des escrimeurs illoris, présidera l'assaut.

Les plus forts maîtres d'armes de la région prendront professeurs réputés de Paris et les brillants amateurs de la ville, membres honoraires de l'Académie d'armes, prendront part aux assauts. Ainsi que la première escrimeur de Paris, Mme Dumont-Vernet, qui viendra se mesurer avec nos meilleurs amateurs.

Chronique locale

ROUBAIX

Tentative de suicide rue du Chemin de fer. — On comptable du nom de Hulbert Léon âgé de 44 ans, né à Canapville (Orne) était venu habiter avec sa maîtresse Julie Descorbeaux, depuis quelques jours seulement au numéro 36 de la rue du Chemin de fer. Il arrivérent de Lille qu'ils avaient habité deux mois. Vendredi soir Hulbert fut pris soudain d'un cauchemar de cerveau, le douleur. Dès verte appelé pour le soigner eut beaucoup de peine à le calmer.

Hier dimanche vers cinq heures du soir pendant que sa maîtresse était sortie, Hulbert, couché en ce moment, seule de son lit, plaça la traversin par terre et prenant une canne à épée dans le coin de sa chambre, s'étendit sur le plancher la tête sur le traversin, et se plongea l'arme dans la poitrine.

Quand sa maîtresse remonta, elle le trouva presque inanimé baignant dans son sang, et elle retira l'arme de la plaie. Bientôt la maison fut en émoi et pendant qu'on prévenait la police à la gare, on allait chercher le docteur Largillière. Lorsque Lemaire accourut aussitôt et sur l'ordre du médecin qui déclara que le poumon gauche était blessé, le fit transporter à l'Hôpital.

Son état n'est pas désespéré, mais on craint s'il parvient à se rétablir, une nouvelle tentative de suicide de sa part.

Hulbert est hanté de l'idée fixe d'en finir avec la vie, à cause, dit sa compagne, de la situation pécuniaire dont il se trouve maintenant. Il était propriétaire de son fond, à Lille, d'un bureau d'assurances le jour même où il tentait de se donner la mort.

Un exemple à suivre. — M. Martin, fondeur, rue de Tourcoing, vient d'offrir à l'école de la rue d'argot 1000 kilos de charbon pour le chauffage de cette école, dont quelques enfants qui fréquentent cette école et qui sont particulièrement éprouvées par l'influenza.

La distribution en sera faite prochainement par les soins de la commission scolaire des Anciens élèves de l'école, conformément aux désirs du généreux donateur.

Un commencement d'incendie. — Dimanche vers une heure du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une chambre de l'estaminet tenu par Gustave Beuscart, rue de la Halle.

Un locataire rentrant trouva dans sa chambre, renversée de poêle allumé qui communique le feu aux draps du lit.

Aux cris poussés par ce dernier, épouvanté de cet incend e, quelques consommateurs coururent en haut et à l'aide de quelques seaux d'eau la feu fut éteint. Il y a pour une centaine de francs de dégâts. Il n'y a pas d'assurance.

Une rixe rue d'Avelghem. — Une femme Louise D..., âgée de 34 ans, vivait maritalement avec un individu Hippolyte Le Gille, de la Fosse de Wasquehal, rue Charles H., occupant le même logement. Les scènes de violences se produisaient assez fréquemment dans la faux ménage. Dimanche soir, une nouvelle discussion surgit, mais plus vive et au cours de laquelle la femme D... reçut de nombreux coups et fut terrassée. Aux cris poussés par la victime son fils accourut et voulut défendre sa mère, mais il fut très malmené et sur le point d'être terrassé. Il s'empara d'une brique et la jeta à la figure de son adversaire qui reçut une blessure d'environ 2 centimètres par où le sang gelait. Un rassemblement considérable se fit aussitôt devant la maison.

Aussitôt prévenu, le poste du 3e arrondissement arrivé par une foule nombreuse qui voulait lui faire un mauvais parti. Sa blessure est grave.

Charles A... a été arrêté au moment après par un commis-voyageur, au moment où il fuyait, il a été conduit également au dépôt du 3e arrondissement.

Un méchant garnement. — Dimanche vers 6 heures du soir des agents de garde au poste du 3e arrondissement, furent prévenus qu'un nommé Victor D... 24 ans, demeurant rue de Lannoy, venait de battre son frère Julien dans un cabaret tenu par Vandenderche, rue d'Hem et qu'il avait cassé en même temps des bouteilles de liqueurs et des verres pour une valeur de 25 francs.

Les consommateurs le mirent à la porte mais il ne se contenta pas de cela et se mit à casser les carreaux de cet établissement. Au moment où les agents arrivaient il les aperçut et se mit à fuir ; il fut retrouvé chez lui et conduit ensuite au poste du 3me arrondissement.

Un écolier écrasé par une calandre rue de l'industrie. — Un écolier du nom de Masselin Jules, âgé de 6 ans, demeurant rue Crugnot, 57, passait rue de l'industrie, hier matin, se rendant à sa classe, arrivé en face de chez Bonte-Lefebvre-Dubrulle-Lalmand, il voyait pas vu une calandre qui sortait de la remise fut renversé par le cheval et une roue lui passa sur le genou.

Relevé aussitôt il a été transporté ensuite chez lui.

Une chute mortelle. — Lundi matin vers 7 heures trois quarts, rue de la Gare, un ouvrier nommé Lambrecq Alphonse, âgé de 35 ans, demeurant rue du Coulin, 32, travaillait pour le compte de M. Courtin Nicolas, entrepreneur, Boulevard de Mulhouse, travaillait aux démolitions de magasins Maurel, quand il est tombé de cette hauteur de 6 mètres. M. le docteur Durier fut appelé, mais ne put que constater la mort. Il l'a fait transporter à la morgue de l'hôtel.

Les mouchoirs ennoblis

Autrefois le mouchoir de poche était un objet vulgaire ; mais aujourd'hui que nous pouvons lembaumer avec l'Extrait du Congo — le plus doux et le plus agréable des parfums — il est devenu un noble et précieux ornement, tout imprégné de charme et de poésie.

Un groupe de Roubaisiennes.
à M. Victor Vaissier.

Dépôt de la Parfumerie du Congo, 43, rue de la Gare, à Roubaix, chez M. Duyver.

Arrestation boulevard de Paris. — Hier lundi, vers midi un quart, les nommés Louis Lepez, âgé de 43 ans, demeurant rue du Général Chanzy, et Albert P..., 22 ans, demeurant rue Renard, entraient complétement ivres dans l'estaminet Vercoisien de Régnier, boulevard de Paris. Sur le refus du cabaretier de leur donner à boire ou leur était d'ébriété, ils se mirent à l'injurier, et pas s'en surait fait, qu'ils se brisèrent quelque chose si l'agent de police Florin ne fut intervenu.

Il les arrêta et les conduisit au poste du 2e arrondissement. Chemin faisant, ils ne firent que l'insulter ainsi que toute la police.

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE

à celui qui fera découvrir l'auteur du vol d'argenterie commis chez M. Ternynck, rue de Barbieux, dans la nuit du 7 au 8 janvier.

Le voleur doit s'être coupé à la main.

4014

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

SÉANCES DES 16 ET 17 JANVIER

Versements					
Roubaix.	Samedi	121	dép.	dont 16 nouv.	28.723 »
Id.	Dim.	219	—	29 —	37.830 »
Lannoy	—	38	—	4 —	5.890 »
Croix	—	9	—	0 —	570 »
Wattrelos	—	10	—	2 —	2.110 »
Totaux		383		51	74.982 »
Remboursements					
Roubaix.	Samedi	105	remboursem.		16.575 45
Id.	Dimanche	151	—		22.031 47
Lannoy	—	33	—		5.983 21
Croix	—	29	—		3.347 76
Wattrelos	—	32	—		6.621 »
Totaux		377			47.531 30

Les opérations de janvier sont suivies : Roubaix, par MM. L. Watine-Lorthiois et Alfred Motte, directeurs ; MM. Georges Mauvez et Toulemonde, commissaires ; Croix, par MM. Lagrange Séverin-Herbaux, — A Croix, par MM. Lagrange Cyr et Louis Lepez. — A Wattrelos, par M. L. Lecurdian fils et Amille Castel.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursement, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 2 à 10 heures 1/4 (salle de la justice de paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle